Revue géographique de l'Est

1-2 | 2025
Dynamiques et enjeux agri-alimentaires en Région Grand Est

Damien Augias et Eric Marochini, 2021 *Politiques de cohésion des territoires*. Levallois-Perret, Studyrama, coll. Réussir son avenir, 182 p.

Jean-Pierre Husson

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/rge/10381
DOI : 10.4000/13ghl
ISSN : 2108-6478

Éditeur
Association des géographes de l'Est

Édition imprimée
Date de publication : 26 février 2025
ISSN : 0035-3213

Référence électronique
Jean-Pierre Husson, « Damien Augias et Eric Marochini, 2021 *Politiques de cohésion des territoires*. Levallois-Perret, Studyrama, coll. Réussir son avenir, 182 p. », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], 1-2 | 2025, mis en ligne le 12 mars 2025, consulté le 12 mars 2025. URL : http://journals.openedition.org/rge/10381 ; DOI : https://doi.org/10.4000/13ghl

Ce document a été généré automatiquement le 12 mars 2025.

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Damien Augias et Eric Marochini, 2021 *Politiques de cohésion des territoires*. Levallois-Perret, Studyrama, coll. Réussir son avenir, 182 p.

Jean-Pierre Husson

1 Cet essai forme une mise au point très actualisée et problématisée à propos de la politique, autrement dit la vie de la cité. Il nous éclaire sur les processus qui animent et font évoluer la cohésion des territoires. Le propos est dense, nourri des expériences acquises et des responsabilités exercées par les deux auteurs au sein des collectivités territoriales et comme administrateur. Dans l'actuel contexte de transition et de pandémie, ils s'interrogent sur les chemins de la cohésion territoriale, avec en ombre portée la question de l'équité. Ce sujet demeure une passion bien française (Estèbe, 2015) héritée de l'épisode girondin. La cohésion mobilise les interrogations sur l'attractivité, la compétitivité, l'égalité de traitement ; bref un champ à la fois fertile et renouvelé de questions relatives aux agencements territoriaux. Le livre est précédé par une indispensable et longue liste des sigles et acronymes utilisés. Il est terminé par 22 pages de bibliographie où figurent majoritairement des titres récents, avec cependant l'absence de regards étrangers sur ce sujet hexagonal.

2 D'aménager, ménager le territoire pour le transmettre, on est passé à ambitionner la cohésion des territoires. Celle-ci relève de l'idée d'adhérer ensemble (Le Robert). C'est la force qui unit des éléments organisés en complémentarité. L'Etat était stratège, organisateur, modernisateur. Il organisait de façon descendante (*top down*) la gestion du territoire et la circulation de l'information. A partir de 1982, la régionalisation dessine nos actions publiques dans des écheveaux protéiformes, et avec une cascade de changements de sigles. Par exemple, on est passé de la DATAR, à la DIACT, puis au CGET, enfin à l'ANCT depuis 2020. Quel est le poids de ces mots ? Quelle alchimie est

générée derrière le traitement de ce sujet intemporel, qui ne perd rien en acuité et se renouvelle, en particulier au sein de l'Europe et dans le contexte de mondialisation récemment chahuté par les effets de la pandémie. Les auteurs en font une démonstration construite autour de douze chapitres précédés d'une solide introduction établissant l'état de l'art du sujet.

3 Les trois premiers chapitres évoquent l'existant et les legs reçus. La cohésion succède à l'attractivité. Cette posture crée de nouvelles approches, interroge différemment du passé l'ingénierie territoriale et sa succession de gestes : la conception, la création, l'évaluation en continu. Les auteurs se réfèrent à Martin Vanier qui nous a familiarisés avec l' « interterritorialité », la construction partagée, l'approche horizontale des problèmes et leur mise en réseau. Récemment, l'ingénierie est infléchie par la loi MAPTAM (2014), la loi NOTRé (2015), la création des SRADDET, les déclinaisons fines des PERT (ex contrats de pays) ou encore l'inventivité territoriale informelle qui crée des solutions d'adaptation aux conditions d'un grand bassin de vie, par exemple le travail réalisé au sein du Sillon lorrain (1,2 m. h). Les auteurs se réfèrent au vieux leitmotiv du désert français (J.-F. Gravier, 1947) et aux réponses successives qui furent abordées depuis 1960 jusqu'aux inflexions nées de la loi RCT de 2010, le lancement en 2017 d'un manteau de 22 métropoles. Pour beaucoup, ces outils de compétition (p. 41) prospèrent aux risques d'aspirer l'économie et la cohésion territoriale. A l'inverse, P. Veltz considère que l'Hexagone est devenu métropole. Les changements invitent à passer de « moins d'Etat à mieux d'Etat » (p. 45) pour faire évoluer la dialectique Etat-Territoires. C'est le défi posé à l'ANCT et ses partenaires (ANAH, ANRU, CEREMA, ADEME et la Caisse des Dépôts), avec pour écueil le risque de formatage des dossiers au détriment de l'inventivité. Or, nous devons faire prospérer des espaces soutenables, résilients, appréciés de leurs habitants, usagers et touristes. A cette crainte s'ajoute le risque de décrochage affectant les territoires pauvres si n'est pas activée et entretenue une gouvernance multiniveaux (p. 50).

4 Les chapitres 4, 5 et 6 traitent des territoires en mouvements, hérités, actuels, à faire évoluer. Dans cette trilogie, les cœurs de ville nous préoccupent. Ils sont guettés par la dévitalisation, sont concurrencés par de nouvelles centralités, peinent à se réinventer, à se refaire sur eux-mêmes. La préparation de la transition économique, écologique passe par la *smart city* et la redéfinition des densités urbaines. Le changement est également affaire de repensée des territoires industriels. Il s'agit de dépasser l'action salvatrice mais réalisée dans l'urgence des EPF. La France est désindustrialisée. Le secteur secondaire est passé de 29,2% à 13% depuis 1975. La recomposition en cours et la dépendance soulignée par la crise de la COVID invitent à recomposer le paysage industriel au plus près du terrain, autour du couple EPCI-Région en usant d'ECR (« Eviter, réduire et compenser ») avec discernement. Des usines sont reconstruites avec le programme des 148 territoires d'industrie. Par ailleurs, la mobilité est dans la transition écologique comme moteur de cohésion territoriale et pour faire reculer le risque d'Anthropocène. Le sujet est transversal, indexé sur l'état de la biodiversité abordé comme bien commun. Il se décline à toutes les échelles, en particulier au sein des PETR. Il est partenarial et se traite par une priorité donnée aux approches territoriales, en particulier avec les CTE (2018) qui couvrent 200 intercommunalités.

5 Les chapitres 7, 8 et 9 évoquent la contribution des flux visibles et invisibles (tourisme, transport, numérique) à la cohésion des territoires. Grâce à son patrimoine et à la diversité de ses paysages, l'isthme français réalise 7,2% de son PIB (2018) avec les

activités touristiques. Elles relèvent du marketing territorial. La fin des grands projets de construction d'infrastructures s'est étiolée depuis 2000. Les transports sont désormais canalisés par l'ambition de mobilités bas carbone (loi LOM de 2019 qui autorise des transferts de gestion d'infrastructure du régalien vers les Régions et qui cherche à faire des EPCI des autorités organisatrices de la mobilité), de lutte contre l' « autosolisme » (p. 102) au profit de solutions alternatives, de recherche de mobilités intermodales et encore d'ouverture de la SNCF à la concurrence. Les PDU de la mobilité et de la connexion changent notre échelle du quotidien. Les exécutifs régionaux sont en première ligne pour traiter de l'étalement urbain. Enfin, la cohésion doit passer par une bonne couverture numérique (THD) qui nous situe dans le gros village global prédit par Marshall McLuhan. L'architecture fibrée aboutie concrétise cette utopie. Elle a servi l'essor du télétravail et démultiplie les usages du portable et des tablettes.

6 Enfin, les trois derniers chapitres créent des projections territoriales d'avenir multiscalaires. D'abord sortir des ruralités résignées appliquant des modes de vie désormais lissés. Positiver notre regard sur les campagnes. A ce propos fusent des slogans : « Essayer la Nièvre » (p. 125), « Je vois la vie en Vosges ». Il faut en finir ou faire évoluer les logiques redistributives verticales, les compétitions mal mises en réseau. L'application de la loi NOTRé a réduit de 42% le nombre des EPCI. Cette simplification génère des interrogations : la taille des EPCI, la rupture avec deux siècles d'histoire administrative, enfin la réduction des services décentralisés de proximité (gendarmerie, collège). Les contrats de ruralité sont inventés comme nouveaux moyens pour accompagner, guider autour d'un agenda rural, avec des initiatives endogènes, des circuits courts, une politique de l'assiette dans les paysages. L'effort est également à porter sur les nouvelles communes.

7 L'organisation en réseau évolue en donnant une place considérable aux régions et au fonctionnement des SRADDET. Ces régions sont devenues des espaces fonctionnels de programmation pour les fonds européens. Elles exercent un rôle charnière dans la gouvernance territoriale multiniveaux. Elles sont l'échelon décisif de cohésion des territoires (p. 137). Le constat avancé reste que la décentralisation « n'est pas un jardin à la française » (p. 139). Dans cette redistribution des compétences et pouvoirs, les départements sont sur la défensive, recentrés sur la politique sociale et scolaire. L'actuel fonctionnement régional s'articule autour de deux couples, communes-département d'une part, intercommunalités-régions d'autre part. Enfin, il y a l'Europe et Bruxelles, avec pour bases la naissance de la politique régionale européenne (1975) puis l'Acte unique (1986), enfin l'essor des coopérations transfrontalières à la fois riches et asymétriques.

8 Pour conclure, ce livre est à conseiller à tous ceux qui, déjà initiés aux questions d'aménagement, veulent réfléchir à l'avenir des territoires déconcentrés à faire prospérer mais également à ménager, à transmettre. La France ressemble à un archipel où l'intelligence territoriale doit se réinventer dans les opérations transversales, contractuelles, démocratiques, portées par les réciprocités. Notre pays a l'ADN de la diversité (p. 160).

AUTEUR

JEAN-PIERRE HUSSON

Université de Lorraine, LOTERR, F-54000 Nancy, France